

SEPTEMBRE 2025

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT
MULTI ACCUEIL COLLECTIF
BASTIDE**



**SIEGE SOCIAL : 130 Cours de la Somme
33800 BORDEAUX**

PLAN

Table des matières

INTRODUCTION	4
1- LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	4
1.1 Présentation du quartier	4
1.2 Les places ressources	4
1.2.1 L'Accueil atypique	5
1.2.2. L'urgence sociale	6
1.3 Projet de développement durable	7
1.3.1 Développer l'économie circulaire et solidaire	7
1.3.2. Consommer responsable et durable	7
1.3.3. Réduire nos consommations énergétiques	7
1.3.4. Démarche éducative	7
1.3.5 Respect de l'environnement	8
1.3.6. Zéro plastique à la crèche	8
1.3.7. Limiter les déchets	8
2.LE PROJET D'ACCUEIL	8
2.1. Les propositions d'accueil	8
2.1.1 Accueil régulier	9
2.1.2 Accueil occasionnel	9
2.1.3 Accueil d'urgence	9
2.1.4 Accueil périscolaire	9
2.1.5 Les places réservées PMI	9
2.2. Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints de handicap ou d'une maladie chronique	10
2.3. Les compétences professionnelles mobilisées	10
2.3.1. Composition de l'équipe	10
2.3.2. Les réunions de travail	12
3. LE PROJET EDUCATIF	14
3.1 Les objectifs de l'accueil	15
3.1.1. Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant	15

3.1.2. Respecter le rythme de l'enfant et l'accompagner vers l'autonomie = lui faire confiance	17
3.1.3. Accompagner la socialisation de l'enfant	18
3.1.4. Garantir la bienveillance envers l'enfant et sa famille	18
3.2 Présentation du lieu de vie	18
3.2.1 Les locaux	18
3.2.2. L'organisation de l'espace	19
3.2.3 Mutualisation des espaces et transversalité	20
3.3 Les temps forts de l'accompagnement de l'enfant	21
3.3.1 L'accueil	21
3.3.2 Le temps du repas	23
3.3.3 Le temps de sieste	25
3.3.4 Les temps de jeu	25
3.3.5 Les soins	27
3.3.6 Projets spécifiques et journées à thèmes	28
3.4 La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement	29
3.4.1 Les réunions avec les familles	30
3.4.2 La coéducation parents-professionnels	30
3.4.3 Le café des parents	31
3.4.4 Les atelier enfants-parents	31
3.4.5 Les parents bricoleurs	31
3.4.6 Le Conseil d'Etablissement	31
3.4.7 Les sorties	31
3.4.8 Les fêtes	32
3.4.9 Le site « www.pitchoun.org »	32
3.5 Modalités de relation avec les organismes extérieurs	32
3.5.1 Le service de protection maternelle et infantile (PMI)	32
3.5.3 La CAF de la Gironde	33
3.5.4 Les partenaires culturels	33
CONCLUSION	33

INTRODUCTION

La crèche Pitchoun' Bastide a ouvert ses portes en octobre 2009 afin de répondre aux demandes des familles, en lien avec leurs situations sociales et professionnelles.

Son objectif est de pouvoir s'adapter à chaque enfant de chaque famille. Plus qu'un simple mode d'accueil, c'est un lieu de vie, de rencontre, de partage. L'enfant va pouvoir s'y épanouir, bénéficier d'un œil bienveillant sur son développement, et nourrir sa curiosité. Un lieu dans lequel les parents pourront avoir confiance, qu'ils pourront solliciter pour leurs différents questionnements.

L'équipe de la crèche, composée de professionnels qualifiés de différentes formations, personnalités et cultures permet de multiplier les regards et les points de vue pour accompagner un enfant et sa famille. Désormais, un Educateur de Jeunes Enfants est présent dans chacun des espaces d'accueil afin d'être au plus proche des enfants et guider les équipes dans leurs actions au quotidien.

Ce projet d'établissement a été conçu en prenant l'avis des professionnels, et en confrontant les idées pour trouver en équipe, ce qui semble être pour nous, la meilleure « façon de travailler » pour un accueil de qualité.

1- LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1.1 Présentation du quartier

Le quartier de la BASTIDE dispose d'écoles primaires, d'un collège et d'écoles supérieures. Il est à proximité du campus de Bordeaux Bastide et non loin des structures d'accueil collective du jeune enfant (associative, privée ou municipale). Une ludothèque et un parc de jeux sont installés à proximité de la structure. Situé à proximité de l'arrêt de tramway « jardin botanique » il est facilement accessible pour la population.

L'établissement propose un lieu d'accueil sur deux étages sur plus de 600 mètres carrés, avec une cour extérieure et une terrasse.

Depuis son ouverture en 2009, nous nous adressons à de nombreuses familles confrontées à des situations particulières : rupture de mode d'accueil, reprise du travail en cours d'année ou de façon anticipée, maladie ou hospitalisation d'un parent, besoin d'aide lors d'une séparation, difficultés familiales passagères... Pour répondre à ces situations que l'on peut qualifier « d'atypiques » ou « d'urgence sociale », des solutions souples, individualisées et adaptées sont proposées sur des « places ressources ».

1.2 Les places ressources

Le CPE BASTIDE s'inscrit dans une démarche d'attention particulière aux besoins diversifiés des familles et de proposition de services adaptés. Ainsi

parallèlement aux places d'accueil traditionnelles, le CPE offre des réponses à des situations relevant de deux grandes problématiques : l'accueil atypique et les situations d'urgence sociales.

1.2.1 L'Accueil atypique

L'accueil atypique est défini sur le CPE dans le cadre du projet places ressources comme relevant de 4 situations que nous vous détaillons ci-dessous :

Parent en intérim ou avec des contrats en alternance.

Certains parents ont une activité professionnelle qui fluctue selon les besoins du marché du travail (intérim) ou qui est spécifique à leur métier (alternance). Ces demandes nécessitent une planification précise des horaires, que les parents ne peuvent pas toujours anticiper. Les contrats d'accueil proposés aux parents sont parfois contraignants et coûteux du fait de cette incertitude. De plus, les conditions d'accueil de l'enfant ne sont pas toujours propices à une bonne conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les demandes d'accueil en cours d'année.

La fin d'un congé maternité ne coïncide pas toujours avec la disponibilité d'un établissement d'accueil. Les parents sont parfois contraints d'opter pour un congé parental, donc pour une baisse de leurs revenus, en attendant une place incertaine en septembre... Cette contrainte met parfois les familles dans une situation de précarité à laquelle elles n'étaient pas destinées.

D'autre part, les parents arrivant sur Bordeaux, sans famille ni amis sur lesquels s'appuyer, trouvent dans l'établissement d'accueil souvent le premier point de contact, le premier lieu de repère, le premier espace de rencontre, tant pour leur enfant que pour eux-mêmes.

Enfin, pour certaines familles déjà bordelaises, bénéficiant déjà d'un mode d'accueil, mais changeant de quartier, il est important de pouvoir assurer des relais d'un établissement à un autre et faciliter le changement de lieu d'accueil. Ce relais avec le service MAPE (mode d'accueil petite enfance) de la mairie de Bordeaux n'est généralement possible qu'en septembre.

Difficulté d'adaptation à la collectivité.

Pour certains enfants, l'entrée en collectivité est compliquée malgré les périodes de familiarisation proposées.

Des difficultés de séparation peuvent rendre le passage en collectivité difficile et nécessiter une adaptation prolongée, ce qui est proposé sur le CPE.

Même si la séparation est difficile pour les parents, surtout si elle n'est pas liée à une reprise d'activité, ces derniers demandent l'accès à la collectivité pour leur enfant dans un souci de socialisation avant le passage à l'école.

D'autre part, une attention particulière est accordée aux enfants présentant des retards de développement ou porteurs de maladie chronique ou de handicap, avec des temps de familiarisation programmés sur de plus longues périodes.

1.2.2. L'urgence sociale

On parlera plutôt de situations de « crise sociale » :

Nécessité de reprise de travail rapide

Une opportunité professionnelle à saisir, une recherche d'emploi qui aboutit, une rupture familiale obligeant à reprendre le travail, sont des demandes fréquentes qui ne trouvent pas toujours écho dans les établissements, faute de place, et confrontent le parent à un sentiment d'échec.

Il est donc important de pouvoir répondre présent lorsque des perturbations interviennent dans une cellule familiale qui demande alors un temps de répit afin de trouver une nouvelle organisation de vie.

Rupture d'un mode d'accueil existant ; hospitalisation d'un parent ou d'un autre enfant de la famille

La maladie ou l'hospitalisation d'une assistante maternelle ou d'un grand parent assurant la garde régulière d'un enfant, l'hospitalisation d'un aîné ou d'un parent créent un stress au sein de la famille. Face à cette rupture d'équilibre, il est là aussi important de pouvoir intervenir le temps que la situation s'améliore.

Difficultés familiales passagères

Une difficulté familiale passagère ou qui perdure, des difficultés financières, un changement de rythme de vie, des accidents familiaux... des épisodes de la vie nécessitent parfois qu'un soutien, un relais soit mis en place auprès d'une famille.

Sollicitation par les services sociaux

Ce partenariat, qui existe déjà avec les différents intervenants sociaux ou médico-sociaux dans le cadre d'actions préventives en direction des familles, est à consolider à travers des rencontres et/ou invitations afin d'échanger, partager, expliquer notre savoir-faire.

Nous constatons depuis 2020, que les besoins des familles ont évolué. Le Covid et les changements qu'ils ont induits dans les habitudes de travail ont induits des changements pour les familles.

Désormais elles réduisent leur contrat d'accueil, s'organisent professionnellement pour travailler différemment et ainsi ne demandent pas forcément des temps complets (les contrats de 3 ou 4 jours sont nombreux). De plus le contrat moyen diminue ; désormais les enfants passent entre 7 et 8 heures à la crèche au lieu de 9 – 10 heures auparavant.

Nous n'avons quasiment plus de demandes en horaires atypiques, par contre les situations familiales sont de plus en plus complexes. Nous avons vu l'arrivée massive de familles de migrants avec des situations administratives et familiales très complexes (en attente de papiers, de logements). Ces familles qui ont fui leurs pays pour différentes raisons se retrouvent en France avec leurs enfants et les premières démarches qu'elles mettent en place sont l'accueil de leurs enfants. Nous sommes leur première étape vers l'insertion leur permettant de réaliser leurs démarches grâce à l'accueil de leurs enfants. Ainsi depuis 2020 l'accueil en structure de ces familles est très important sur la Bastide.

Nous souhaitons donc nous investir encore davantage auprès de ces familles

en retravaillant le projet « places ressources » en lien avec l'insertion des familles.

1.3 Projet de développement durable

La mise en place de la démarche écoresponsable sur le CPE est une vraie préoccupation quotidienne, qui ne peut fonctionner que si tout le monde participe et s'investit.

L'équipe est consciente de l'enjeu et participe à sa manière à la gestion des ressources et au recyclage.

1.3.1 Développer l'économie circulaire et solidaire

Nous avons installé dans le hall de la crèche des bacs de troc de vêtements. Les familles peuvent ainsi déposer et/ou récupérer des vêtements pour leur enfant permettant la solidarité entre les familles.

Les vêtements « non échangés » sont remis régulièrement au service de la PMI pour en faire profiter un maximum de familles.

1.3.2. Consommer responsable et durable

Nous favorisons les circuits courts et les entreprises qui prennent des engagements en matière de développement durable. Le CPE s'engage dans cette démarche responsable avec la mise en application de la loi EGALIM qui consiste à tendre vers les 50% de produits durables (d'aliments BIO, labels et circuits courts).

1.3.3. Réduire nos consommations énergétiques

Dès 2019 les éclairages à néons ont été remplacés par des LED dans les pièces de vie ou à détection dans les zones de passage.

Les lumières sont éteintes dès que possible.

Dans les sanitaires, les robinets sont équipés avec des pédales afin de limiter les dépenses liées à l'utilisation de robinet classiques.

Les lavettes pour le sol sont pré-imprégnées dans des bacs permettant de ne consommer que la juste quantité d'eau ozonée nécessaire au lavage des sols. Il n'est plus nécessaire de remplir des seaux de 8 à 10 litres d'eau.

Hors période épidémique, le linge utilisé pour le change des enfants est conservé pour la journée sauf s'il est souillé. Cette procédure réduit le nombre de lessives et donc la consommation d'eau et de produit lessiviel.

Des panneaux solaires installés sur une partie du toit de la crèche permettent le fonctionnement de cumulus pour l'eau chaude de la structure.

1.3.4. Démarche éducative

Nous utilisons régulièrement du matériel de récupération pour mettre en place des ateliers avec les enfants : rouleaux de papier toilette, yaourts, feuilles de brouillons... Nous sollicitons régulièrement les parents pour qu'ils nous apportent ce qui est souvent jeté et inutilisé.

Certains livres pour la crèche sont achetés dans une recyclerie afin de préserver notre planète.

1.3.5 Respect de l'environnement

Les produits de nettoyage sont remplacés par des produits moins agressifs et dangereux pour l'environnement et les populations : utilisation de savon noir, de produits Ecocert, nettoyeur vapeur (si possible).

1.3.6. Zéro plastique à la crèche

Tous les récipients en plastique (biberon, assiette, cuillère) ont été remplacés par du verre ou de l'inox pour éviter l'exposition des enfants aux microparticules dangereuses.

Plus de bouteille en plastique à la crèche : l'eau du robinet est testée une fois par an afin de pouvoir en vérifier sa qualité. Les résultats étant satisfaisants, désormais même les biberons sont faits avec de l'eau du robinet.

1.3.7. Limiter les déchets

Les repas non consommés sont proposés aux salariés afin de limiter le gâchis. Nous avons mis en place des langes pour s'essuyer les mains au niveau des points d'eau afin de limiter les déchets des essuis mains papiers (couteux et encombrants dans les poubelles) ainsi que des poubelles de tri sur tous les espaces.

Dans la mesure du possible, nous réparons les jeux, les jouets, les livres et tout ce qui est possible afin de limiter les dépenses et éviter de jeter.

Une application de don est utilisée dès que nous avons des objets ou matériel à donner.

Nous sommes en évaluation sur le recyclage des couches car cela représente vraiment un enjeu environnemental mais l'impact financier est énorme et les aides n'existent pas.

Toutes ces démarches qui participent au respect de notre environnement sont pour nous une belle leçon de vie que nous voulons partager avec les enfants. De cette façon nous pensons qu'ils resteront sensibles et reconnaissants de l'environnement qui les entoure.

2.LE PROJET D'ACCUEIL

2.1. Les propositions d'accueil

Comme tous les établissements Pitchoun', l'objectif du Centre Petite Enfance Bastide consiste à proposer des réponses adaptées aux besoins des parents, tout en garantissant une qualité d'accueil pour l'enfant.

De plus, grâce aux places ressources, nous répondons à des demandes atypiques et offrons des solutions individualisées, souples et adaptées.

L'établissement de la Bastide est un multi-accueil à majorité régulier, qui est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 19h. Les places ressources offrent une possibilité - d'accueil de 6h30 à 20h30 en fonction des besoins des familles.

L'établissement accueille les enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Il est ouvert toute l'année en dehors d'une semaine en fin d'année (entre Noël et nouvel an), de trois semaines en août, du pont de l'ascension et des jours fériés.

Les 54 places du Centre Petite Enfance (CPE) sont réparties de la façon suivante :

- 15 places chez les bébés de moins de 15 mois (espace paillette)
- 12 places proposées aux enfants de 12 à 20 mois (espace igloo)
- 27 places attribuées aux enfants de 20 mois à 4 ans (1 groupe de 12 : espace cahute et un groupe de 15 espace Hacienda)

2.1.1 Accueil régulier

Ce type d'accueil proposé représente la majorité des places sur des accueils à temps complet (5 jours par semaine) ou à temps partiel (1 à 4 jours par semaine). Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée.

Un contrat est signé avec la famille pour une durée maximale d'une année civile reconductible chaque année par avenant.

Il prévoit l'amplitude hebdomadaire d'accueil de l'enfant (jours et heures réservés), la durée de fréquentation de l'établissement, les absences ainsi que le tarif horaire appliqué et le montant de la cotisation.

Ces dernières années les demandes d'accueil à temps partiels ont augmenté, ainsi nous avons pour le même nombre de place un nombre d'enfants plus important à accompagner ce qui demande aux équipes une disponibilité encore plus grande pour répondre à encore plus de familles.

2.1.2 Accueil occasionnel

Pour les familles dont les besoins d'accueil sont non récurrents ou ponctuels, aucun contrat n'est établi. Les enfants sont accueillis sur des journées ou des demi-journées en fonction des disponibilités de l'établissement.

Cet accueil proposé nécessite de la part des familles qui ont une grande souplesse d'organisation.

2.1.3 Accueil d'urgence

Dans ce cas il n'y a pas de contractualisation et l'inscription de l'enfant se fait au moment de l'intervention (cf. règlement de fonctionnement)

2.1.4 Accueil périscolaire

Pour les enfants entre 2ans ½ et 4 ans, scolarisés en première année de maternelle, sur la période des vacances scolaires, en occasionnel ou en régulier (le mercredi).

2.1.5 Les places réservées PMI

Une convention signée entre le département et la structure permet l'accueil Nous accueillons deux places réservées. Les enfants inscrits sur ces places sont adressés directement par les services de la PMI.

Un engagement est signé entre la PMI et la famille et un contrat entre la **famille et la structure.**

2.2. Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints de handicap ou d'une maladie chronique

L'établissement et son équipe se sentent particulièrement concernés par l'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique, surtout lorsque l'accueil en crèche représente une réelle ressource pour l'enfant et sa famille. Si un enfant est atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique, il bénéficiera de la mobilisation des compétences de l'équipe pluridisciplinaire.

Une attention et une observation particulières seront portées afin de s'assurer que la collectivité représente un atout pour lui et l'aide à satisfaire ses besoins de relation et d'éveil. L'équipe et les parents se concerteront régulièrement afin de rester cohérents dans la prise en charge de l'enfant. Le CPE est un lieu de vie et non de soin, il est donc nécessaire qu'un travail pluridisciplinaire et inter partenarial puisse s'accomplir afin que l'intégration de l'enfant porteur de handicap devienne complémentaire au travail effectué dans les éventuels services spécialisés. A cet effet, un plan d'accueil individualisé (PAI) cosigné par la directrice, le référent santé de l'établissement, l'ensemble des professionnels amenés à l'accueillir et les parents est établi pour tout enfant nécessitant un soin spécifique ou un protocole particulier à réaliser sur les temps d'accueil à la crèche. L'ensemble des professionnels (sauf cas particulier) est alors autorisé à mettre en œuvre les modalités du PAI.

2.3. Les compétences professionnelles mobilisées

L'équipe se définit comme un groupe de différents professionnels partageant leurs compétences, réunies autour d'un objectif commun centré sur l'enfant. Ils travaillent dans l'échange, l'écoute, la confiance, la solidarité, le respect mutuel et le respect des règles communes. Leurs connaissances sont souvent réactualisées par le biais de la formation continue.

Cette notion de dynamique interne se fait grâce au maintien d'un lien entre les différents niveaux d'accueil des enfants. Les équipes communiquent au quotidien au sein des différents espaces afin d'organiser l'exploitation des différents lieux de vie de la crèche.

De plus, dans la mesure du possible, les professionnels accompagnent les enfants de l'espace des bébés jusqu'à l'espace des grands, tout en restant en interaction constante.

2.3.1. Composition de l'équipe

La cuisinière élabore les menus en collaboration avec la puéricultrice en suivant les règles d'équilibre alimentaire de l'enfant. Il prépare les repas dans le respect des normes HACCP. Il gère les stocks et les commandes. Il veille à l'application des PAI lorsqu'ils mentionnent des restrictions alimentaires.

L'agent de service, aide cuisinière aide à la préparation. Elle aide à l'installation des salles à manger, sert et aide à la prise des repas (selon les espaces). Elle assure l'entretien des salles à manger à la fin des services, débarrasse et assure la vaisselle des différents repas. Elle gère la distribution des goûters. Elle gère également une partie de l'entretien des locaux et l'entretien d'une partie du linge au quotidien. L'entretien du reste de la crèche

et effectuée par un prestataire extérieur après la fermeture de la crèche.

Les accueillants sont des professionnels qualifiés (auxiliaires de puériculture et assistantes petite enfance). Ils assurent la prise en charge des enfants tout au long de la journée aussi bien pour les soins d'hygiène que pour les activités dans le respect de l'organisation et des rythmes de chaque enfant. Ils accueillent les enfants et les familles dans le respect des besoins de chacun et ajustent en fonction des observations faites au quotidien.

Les Educateurs de Jeunes Enfants (EJE) ont pour mission d'accompagner les enfants afin de leur garantir bien-être, sécurité et épanouissement. Ils accompagnent les enfants dans leur quotidien et les familles dans leur parentalité.

Ils soutiennent les équipes au quotidien et initient la mise en place de projet. Leurs compétences et leur spécialisation dans le secteur éducatif de la petite enfance leur confèrent un rôle de référent au sein de chaque espace. Ils sont garants de l'application du projet d'établissement et veillent à la coordination des actions des professionnels.

En l'absence de la directrice ou de son adjointe, ils assurent la continuité de service.

La psychologue est présente à la crèche deux jours par semaine (14h). Elle a un rôle de prévention, d'accompagnement et de soutien pour les enfants, les parents et les équipes. Elle se rend disponible pour observer le développement et l'évolution des enfants. Elle rencontre les parents au moment de l'accueil ou lors d'entretien plus formel à leur demande ou sur proposition de l'équipe et les oriente si besoin.

Elle soutient les professionnels, participe à l'organisation et/ou à l'animation des différentes réunions (informations parents, pratiques professionnelles etc...) et des différentes rencontres festives.

De plus, elle accompagne chaque professionnel dans la mise en œuvre du projet d'établissement.

Elle rencontre ses collègues psychologues des autres établissements Pitchoun pour échanger sur les pratiques et leur mise en lien avec le projet associatif.

Le Référent Santé et Accueil inclusif (RSAI) intervient une demi-journée tous les 15 jours. Il travaille en collaboration avec l'infirmière puéricultrice de la structure.

Le rôle du RSAI est d'accompagner l'équipe de l'établissement, de l'informer, de le conseiller dans le domaine de la santé du jeune enfant, d'apporter son concours à la mise en œuvre de mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement des enfants ou encore de veiller à la mise en place de mesures inclusives pour les enfants en situation de handicap. Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, le RSAI doit aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

Il doit aussi veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de protocoles notamment des protocoles de mesures et d'hygiène en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie. Des protocoles en cas de situations d'urgence et le recours aux services spécialisés si besoin et un protocole sur l'administration des médicaments.

L'infirmière puéricultrice, directrice adjointe, participe à l'accueil des enfants et des parents, soutient les équipes et l'organisation au quotidien. Elle est attentive quotidiennement au développement de chaque enfant. Elle met en place des actions de prévention et applique les prescriptions médicales. Elle accompagne les professionnels dans l'application des PAI. Elle veille au respect de la réglementation en vigueur (PMS, HACCP).

Elle collabore avec le cuisinier dans l'élaboration des menus et est garante de l'équilibre des repas servis aux enfants. Elle élabore les protocoles de nettoyage et s'assure de leur suivi par les équipes.

Elle est responsable de l'accueil des stagiaires et de leur suivi.

Elle effectue des tâches administratives et assure avec les EJE la coordination des actions des professionnels.

Elle assure la continuité de la fonction de direction en tant qu'adjointe de direction.

La directrice puéricultrice, dirige l'établissement et prend les décisions nécessaires à sa bonne gestion. Elle est l'interlocutrice privilégiée des familles et reste à leur disposition.

Elle anime et participe à la plupart des réunions de la crèche (équipe ou parent).

Elle est garante du projet d'établissement et de sa mise en place avec le soutien de la puéricultrice, EJE et de la psychologue.

Elle assure la gestion de son établissement. Elle organise aussi bien le quotidien des jeunes enfants que celui de ses salariés. Elle veille au bien-être, à la santé et au développement de l'enfant et s'assure du respect des règles de sécurité et d'hygiène. Gestionnaire, manager d'équipe elle prend également en charge toute la partie administrative de la crèche. Elle joue le rôle de pont entre les partenaires institutionnels et les parents.

Educateurs de jeunes enfants, psychologue, médecin et puéricultrice constituent l'équipe médico-psycho-pédagogique (MPP).

Nous veillons en permanence à préserver des échanges de qualité entre les différents membres du personnel pour un meilleur accompagnement des familles et une ambiance de travail agréable pour les professionnels.

2.3.2. Les réunions de travail

Les réunions ont une place importante pour la cohésion d'équipe. Elles sont considérées comme un outil pédagogique essentiel à un travail de qualité. La régularité de ces réunions permet de favoriser un climat de réflexion et d'écoute. Elles permettent aux membres de l'équipe de prendre du recul, de théoriser, donc d'unifier leur travail.

Les réunions d'enfants (RE) animées par la directrice et/ou la puéricultrice et la psychologue avec les professionnels de l'espace où est accueilli l'enfant, ces réunions sont programmées et préparées à l'avance. Elles sont centrées sur l'enfant et sa famille et permettent de parler du parcours de chaque enfant dans le groupe, son évolution et de mettre en place des projets pour un meilleur accompagnement.

C'est une mise en commun des observations de l'enfant et d'informations sur la famille, sur nos observations de l'enfant, de questions soulevées par les unes ou les autres, avec la psychologue qui peut ouvrir ou orienter notre réflexion.

A la suite de ces réflexions, de nouvelles actions peuvent éventuellement être mises en place pour l'enfant et une rencontre éventuelle avec la psychologue, la puéricultrice, un éducateur ou la directrice peut être proposée aux parents.

Les réunions de fonctionnement ou d'organisation (RF) sont animées par les éducateurs (EJE). Tous les professionnels de l'espace concerné sont présents. Ces réunions sont au cœur de la dynamique du projet. Elles permettent de réajuster et d'adapter les organisations quotidiennes.

Toute l'équipe MPP peut y participer en fonction de l'ordre du jour. La participation des professionnels par espace permet de faire des propositions et de prendre les décisions ensemble. Les questions à l'ordre du jour sont établies par la directrice et les éducateurs en fonction des dysfonctionnements repérés et des interrogations de l'équipe. Ces questions sont discutées avec l'équipe MPP. L'EJE rédige le compte rendu et il sera mis à disposition dans chaque espace.

Les réunions d'analyse des pratiques professionnelles (RPP) sont animées par la psychologue. Elles servent à aider les membres de l'équipe à développer une posture réflexive et à prendre du recul. Ce sont les professionnels qui amènent les situations ou les thèmes qu'ils souhaitent aborder. Ces rencontres sont donc sources d'acquisition de connaissances ou de re-questionnement de la pratique. Elles sont programmées de septembre à juillet n+1.

Les réunions de l'équipe MPP sont programmées chaque semaine, l'ensemble de l'équipe MPP y participe si cela est possible au sein des espaces, sinon un ou deux éducateurs se font le porte-parole. Ces réunions permettent de faire le point sur les organisations, manifestations, c'est également l'occasion de partager ses pratiques professionnelles, chacun apportant son point de vue. Elles permettent de faire remonter de l'information sur les problématiques de chaque espace et également de faire redescendre de l'information sur des choix associatifs par exemple.

Ce sont des instances de réflexion où les projets sont discutés et mis en place.

Les réunions de régulation d'équipe sont réalisées par une personne extérieure au service.

Les séances de régulation d'équipe permettent de mettre à plat des difficultés et de verbaliser les non-dits afin faire baisser les tensions et d'éviter les conflits. Elles concernent l'ensemble des personnels non cadres.

Les séances contribuent activement à la cohésion des équipes, à l'accroissement de la qualité des relations et à la cohérence des actions pour provoquer la recherche de solution collective.

Cette régulation s'avère nécessaire pour accompagner les équipes qui sont amenées de plus en plus à soutenir des familles en grande difficulté.

« Les professionnelles de la petite enfance effectuent un travail émotionnel intense. Il est important de travailler sur une mise à distance quotidienne des situations éprouvantes pour assurer une prise en charge de qualité ».
Politiques sociales et familiales, Anne Lise Ulmann.

Les réunions de synthèse PMI se tiennent tous les deux mois en général.

La famille de l'enfant concerné est toujours informée de la date de la réunion en raison du contrat spécifique tripartite (Famille / CPE / PMI).

Elles sont animées par la directrice, en présence du médecin, de la puéricultrice, d'une éducatrice, de la psychologue et de l'accueillante de l'enfant concerné, pour l'établissement ; et du médecin, de la puéricultrice, de

l'assistante sociale ou de l'éducatrice pour la PMI. Cette réunion permet de faire le point sur l'accueil de l'enfant et l'accompagnement de sa famille. L'accueillante fait part de ses observations (préalablement rédigées) de l'enfant à l'équipe.

Les réunions trimestrielles ont lieu le soir une fois par trimestre. Elles rassemblent l'ensemble de l'équipe sur des sujets d'ordre pédagogique, administratif ou d'organisation. C'est l'occasion de transmettre les mêmes informations à l'ensemble de l'équipe et de pouvoir en discuter tous ensemble. Ce temps de rencontre participe à la cohésion de l'équipe, elles sont centrées sur la cohérence des pratiques au sein de l'établissement.

La réunion pédagogique annuelle (journée pédagogique) durant laquelle l'ensemble des professionnels sont présents et la structure est fermée. Cette journée permet de travailler sur un ou plusieurs sujets en rapport avec la pédagogie proposée sur l'établissement.

La journée pédagogique 2024 sur le thème « encourager le jeu libre » a été proposée par l'équipe des EJE et réalisée par des intervenants de l'Acepp. Les objectifs de cette journée ont été de comprendre l'importance et les bénéfices du jeu libre pour le développement de l'enfant et dans l'acquisition de compétences sociales et émotionnelles, améliorer l'aménagement des espaces pour encourager l'autonomie, l'imagination et la créativité, s'organiser en équipe pour observer et soutenir l'enfant.

Les réunions des éducateurs de jeunes enfants : en interne pour travailler la cohérence (1 fois par mois) et externe pour des projets associatifs (2 à 4 fois par an). Les objectifs étant de permettre aux éducateurs d'avoir un espace d'échange commun pour :

- Organiser la répartition des tâches liées aux commandes de matériel éducatif et pédagogique, la préparation des événements, les interventions ou sorties ;
- Coordonner les projets communs aux espaces ;
- Participer à la cohérence d'accompagnement des différents espaces ;
- Partager leurs expériences éducatives.

Les réunions des puéricultrices de l'association permettent aux puéricultrices le partage d'expérience et la mise en commun de protocole associatif.

Les réunions des psychologues de l'association (1 à 2 fois par an) sont des lieux de réflexion sur les pratiques.

Les professionnels doivent travailler ensemble de façon bienveillante et cohérente en s'appuyant sur le projet éducatif qui est le référentiel des pratiques au sein de l'établissement. Pour cela, la communication est primordiale et des réunions régulières sont mises en place afin d'interpeller les pratiques professionnelles, de remettre du sens au travail quotidien.

3. LE PROJET EDUCATIF

L'établissement Pitchoun Bastide accueille 54 enfants sur 4 espaces depuis août 2020 suite à une réflexion d'équipe de vouloir privilégier la sécurité physique et affective des enfants, objectif prioritaire dans l'accueil au quotidien.

La création du 4^{ème} espace de vie a permis de créer des conditions de travail

plus sereines pour les professionnels et une qualité d'accueil plus adaptée aux besoins des enfants.

3.1 Les objectifs de l'accueil

3.1.1. Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Au centre de toutes les préoccupations des professionnels du CPE les « sécurités » sont des besoins essentiels à tout être humain enfant ou adulte. Ainsi les professionnels du CPE sont attentifs à assurer une présence physique, une disponibilité psychique, une attention et un environnement stable et adapté pour permettre à l'enfant de s'épanouir.

Quelques rappels utiles :

Sécurité physique

La sécurité physique de l'enfant est l'élément primordial de l'accueil de l'enfant en crèche : Les espaces sont aménagés de façon à permettre à l'enfant d'explorer, d'apprendre la vie en collectivité en toute sécurité.

Le professionnel utilise une communication positive et met des mots sur les émotions de l'enfant. Il lui propose d'extérioriser ses émotions tout en assurant sa sécurité.

Il fait preuve de disponibilité afin d'intervenir en cas de conflit ou de mise en danger de l'enfant. Le cadre et les limites instaurés au sein de la structure permettent de préserver la sécurité de l'enfant.

Sécurité affective

La sécurité affective nécessite la mise en lien entre les professionnels, dont la présence quotidienne et la disponibilité régulière procurent à l'enfant un rythme, une continuité de soin et un climat de confiance propices à son éveil et son autonomie.

L'adulte fait preuve de disponibilité et veille à créer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille. Quand il ne peut assurer un accompagnement physique, il assure un portage verbal : il se positionne dans l'espace de façon à être dans le champ de vision de tous les enfants et met des mots sur les émotions afin de les rassurer. Il peut également rassurer l'enfant par le portage physique dans les bras ou en écharpe.

Le portage

De tout temps, le bébé humain est porté. Que ce soit par ses parents, par la fratrie, par d'autres membres de sa famille. Le portage se partage. Et cela pour différentes raisons : intégrer bébé dans la vie quotidienne, poursuivre des activités, pour relayer les parents, la mise en harmonie des rythmes de chacun... C'est un mode de maternage naturel et instinctif. Il y a beaucoup d'avantages à porter et c'est pour cela qu'à la crèche de la Bastide l'équipe des bébés reçoit chaque année une formation « portage ».

A la crèche, le portage est utilisé pour :

- Son effet apaisant sur les pleurs de bébé
- Soulager les reflux et les coliques
- Réguler la température

- Permettre l'acquisition de l'autonomie en toute confiance.

Le portage en écharpe est adapté à chaque enfant, à chaque situation, il n'est pas imposé. Et surtout, il respecte les règles de sécurité et les choix de chaque famille.

Continuité de soin

On appelle continuité de soin le suivi d'un enfant le temps d'une séquence où l'enfant a besoin de l'adulte : (change, repas, réconfort, coucher chez les bébés, soins).

Objectif : amener des repères stables pour sécuriser l'enfant en évitant de couper les moments de relation individuelle.

Nous sommes vigilants principalement lors de la période de familiarisation mais aussi tout au long de l'année plus spécifiquement chez les bébés et lors de périodes plus compliquées pour l'enfant (en fonction des besoins repérés par les professionnels).

Le doudou et la tétine : les objets transitionnels

Le doudou est un support affectif pour certains enfants. Il a un rôle d'auto apaisement, il permet à l'enfant de penser à la relation à son parent, de se consoler de son absence et de se rassurer à certains moments de la journée. Grâce à cet objet, la figure parentale, même absente, est encore symboliquement présente.

Il est accessible à tout moment de la journée grâce à des pochettes personnalisées sur les espaces. Il permet à l'enfant d'affronter l'épreuve de la réalité et de la séparation. Il aide à accepter que l'autre ne puisse jamais le satisfaire pleinement.

La tétine ou le pouce quant à eux recentrent l'enfant sur lui-même. La succion est un acte spontané qui procure à l'enfant une sensation de bien-être, le rassure, le calme, le console. La tétine le rassure lors d'une situation difficile afin de mieux la maîtriser. A la crèche, l'enfant peut choisir ou non de poser sa tétine dans sa pochette (ou casier) elle est en libre accès. Toutefois l'adulte propose à certains moments de la journée (activité, repas, échange verbal) de poser la sucette afin de lui permettre de s'intéresser à autre chose.

Un album photo familial est demandé aux familles en début d'année afin de maintenir, renforcer le lien avec la famille. L'enfant l'utilise, au cours de la journée, en fonction de ces capacités, les professionnelles montrent les photos ou l'enfant raconte l'histoire des photos.

Règles et limites

Instaurer des règles et des limites est essentiel pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.

Les règles servent de supports à la construction et à la socialisation. Afin d'être rassurantes, il est fondamental que **les règles soient fixes, sans varier en fonction du professionnel**, de son humeur ou de l'enfant auquel ils s'adressent. Elles sont toujours expliquées à l'enfant, afin qu'il puisse comprendre leur intérêt. Elles permettent une cohérence et une harmonisation des pratiques professionnelles, mais aussi de différencier ce qui est de l'ordre du professionnel, du personnel et du parental.

Certaines sont non négociables, elles relèvent de **l'interdit** pour protéger l'intégrité physique de l'enfant. D'autres permettent la vie en communauté et

assurent le respect mutuel.

Tout comme les règles, afin de se construire et de vivre sereinement au sein d'un groupe, l'enfant a besoin de limites et de repères stables (de personnes, de lieux, d'organisation, ...).

Ces limites, comme ces repères doivent être clairs, concrets, constants et cohérents. L'enfant va tester lui-même la régularité de ces limites. Son objectif n'est pas de s'opposer à l'adulte, mais de vérifier que le cadre, fait pour lui, est toujours en place. L'adulte doit donc redonner le cadre instauré pour montrer sa fiabilité et ainsi permettre à l'enfant d'anticiper ce qu'il va se passer.

L'enfant, confronté aux règles ou limites données, parfois différentes de la maison peut parfois être débordé par des émotions intenses (frustration, colère, tristesse, ...). Il a alors besoin qu'elles soient reconnues, comprises et accompagnées par l'adulte sans jugement pour lui permettre de retrouver un état paisible.

3.1.2. Respecter le rythme de l'enfant et l'accompagner vers l'autonomie = lui faire confiance

Reconnaître en tant qu'individu à part entière.

Pour chaque professionnel, l'autonomie fait partie intégrante de l'accompagnement de l'enfant dans chaque acte du quotidien.

La valorisation et les encouragements de l'adulte portent l'enfant à vivre de nouvelles acquisitions pour développer des compétences en prenant confiance en lui. L'adulte est attentif et disponible pour accompagner l'enfant dans chacune de ses découvertes.

Pour cela, l'équipe veille à :

- Valoriser les initiatives ;
- Ne pas faire à la place de l'enfant en le laissant accomplir seul ses actions ;
- Attendre que l'enfant manifeste son besoin et ne pas devancer ses demandes ;
- Laisser les activités à portée des enfants afin qu'ils puissent se servir et ranger seuls ;
- Ne pas intervenir à tout prix, laisser l'enfant tester, expérimenter et se faire confiance.

Le langage

L'autonomie passe également par le langage et l'expression de ses désirs. Un accent particulier est mis en place dans notre structure via différents outils tels que l'encouragement au dialogue, l'approche bienveillante, la discipline positive ainsi que l'utilisation de la communication gestuelle associée à la parole ». A l'horizon de septembre 2023, l'ensemble de l'équipe sera formé à cette approche.

L'adulte reformule ce que dit l'enfant pour être sûr de l'avoir compris ou pour l'aider à formuler correctement le mot. Il est important de conseiller à l'enfant d'enlever la tétine pour parler, il sera ainsi mieux compris des autres et pourra mieux articuler. Les professionnels parlent aux enfants avec un vocabulaire adapté et n'utilisent pas de mot raccourci. Pour enrichir le langage les professionnels peuvent utiliser plusieurs outils : chansons, histoires, imagier...

3.1.3. Accompagner la socialisation de l'enfant

La socialisation est la capacité de l'enfant à s'ouvrir à l'autre. Au travers d'expériences nouvelles de rencontres et d'échanges multiculturels. Sans ses parents, avec d'autres adultes repères et d'autres enfants au sein d'un lieu sécurisé, l'enfant s'ouvrira progressivement à la socialisation.

Il va jouer avec différents enfants tous les jours, apprendre à se mélanger à ses pairs. Il apprend à partager les jeux, l'attention des adultes qui prennent soin de lui et est également encouragé à partager ses émotions.

Au CPE, l'accompagnement à la socialisation passe également par les « échanges » entre les différents espaces : la transversalité : mélanger les groupes d'âge, les enfants, les cultures, les professionnels. Ouvrir l'enfant à l'extérieur : balade au marché, jardin botanique, visite des écoles mais aussi les moments festifs qui rythment l'année.

L'enfant apprend la notion du **respect** au travers du jeu, en intégrant les règles, mais également grâce au cadre de vie en collectivité avec ses possibles et ses interdits.

3.1.4. Garantir la bienveillance envers l'enfant et sa famille

Au CPE nous souhaitons accueillir l'enfant et sa famille avec sa spécificité, son histoire, son environnement social et culturel c'est-à-dire avec son identité. La bienveillance consiste alors à respecter les croyances et les choix éducatifs des parents dans un souci de coéducation ajustée à chaque enfant. Le professionnel et le parent ont chacun un rôle et une place bien définis auprès de l'enfant.

L'équipe a donc un rôle de soutien à la parentalité par son écoute, les échanges avec les familles et sa juste distance.

La bienveillance en crèche, c'est aller à l'encontre de ce que l'on appelle les « douces violences », que l'on peut rencontrer au quotidien. Les « douces violences », ce sont tous ces petits gestes qui peuvent paraître anodins mais qui sont une véritable source d'inconfort et d'insécurité affective pour l'enfant : lui enlever sa tétine sans le prévenir, lui mettre un bavoir sans le lui dire, le prendre dans ses bras sans lui expliquer, porter un jugement envers lui, comme par exemple « tu ne sens pas bon », etc...

3.2 Présentation du lieu de vie

3.2.1 Les locaux

Les 54 places de l'établissement sont réparties en 4 groupes en fonction de l'âge et du développement des enfants. 3 au rez-de-chaussée : « Paillote », « Igloo » et « Hacienda ». Et à l'étage, l'espace « Cahute ». L'entrée de la crèche est commune à tous les espaces, les espaces du rez-de-chaussée sont communicants et un escalier permet d'accéder à l'étage.

Chaque groupe a son espace de vie privilégié, avec ses dortoirs attenants pour permettre aux enfants d'avoir une certaine stabilité, de lieux, et de professionnels, des repères favorisant la contenance. L'ouverture et l'échange entre les différents espaces restent importants dans notre projet.

Au rez-de-chaussée, une surface de plain-pied favorise un accueil dans la

souplesse, et la circulation des enfants et des adultes (parents et professionnels) entre les différents espaces de vie et la cour extérieure.

A l'étage, l'espace de vie dessert plusieurs salles permettant la mise en place d'ateliers différents en libre accès, ce qui répond aux besoins des plus grands. En plus de l'espace de vie et des 2 dortoirs (lumineux permettant des temps de jeux), on peut y retrouver un espace pataugeoire, une salle sensorielle et une terrasse.

Notre objectif consiste à proposer la prise en charge au quotidien des enfants du CPE par une équipe en privilégiant la communication entre les différents espaces. Les enfants ont la possibilité de passer au rez-de-chaussée d'un espace à l'autre via **un petit tunnel**. Les enfants peuvent également rejoindre l'étage par l'escalier selon les moments de la journée.

3.2.2. L'organisation de l'espace

L'espace propose de faciliter des expériences nouvelles permettant de se construire et de rencontrer l'autre.

Les bébés sont accueillis sur l'espace du rez-de-chaussée dans l'espace « Paillotte » : cet espace de plain-pied est facilement accessible pour les familles, et a un accès direct sur la cour, ce qui permet aux enfants de pouvoir sortir dès que le temps le permet.

Cet espace a été aménagé afin que les enfants puissent évoluer librement en fonction de leurs acquisitions. L'espace est aménagé de tapis au sol, de hamacs (selon protocole), afin d'y accueillir les enfants âgés de deux mois et demi à un peu plus de 16 mois en fin d'année. Les professionnels aménagent l'espace en fonction des besoins des enfants par rapport à leur développement. Ainsi en début d'année (scolaire) on retrouve une ambiance cocooning, faite de tapis, de nids et en fin d'année on retrouve un espace plus ouvert avec des parcours de motricité et des espaces libres au sol pour le développement de la marche.

L'espace comprend également deux dortoirs et une salle de change et un coin repas afin de pouvoir répondre à tous les besoins des enfants.

L'espace « igloo » constitué par une pièce de vie, une salle patouille, une salle de change (construite en 2020) et de deux dortoirs.

On retrouve dans cet espace les coins imitations, le coin calme et les tables et chaises pour les ateliers posés. La salle patouille est désormais utilisée en fonction des besoins des enfants en salle d'activité motrice ou en salle calme pour des temps de lecture en dehors des temps de repas.

Les enfants de cet espace ont un accès direct sur la cour extérieure qui permet de « prendre l'air » et d'aller explorer l'extérieur avec un ballon ou un vélo. Ils ont également la possibilité de partager l'espace des « Hacienda » à certains moments de la journée surtout lors de l'accueil du matin (accueil commun petits et grands jusqu'à 8h30-8h45). Les baies vitrées permettent également aux petits de voir les bébés tout au long de la journée s'ils le souhaitent.

L'espace « hacienda » au rez-de-chaussée accueille les enfants de 18 à 30 mois. Il possède un accès direct vers les espaces Igloo (via une baie vitrée ouverte régulièrement) et Paillotte (par le tunnel).

Les « grands » disposent d'une grande pièce de vie aménagée avec des coins spécifiques : nous retrouvons un coin calme marqué par une tente avec des tapis et coussins permettant aux enfants de se « poser » avec leurs doudous

ou pour des temps lecture. Un coin plus moteur est proposé également dans la pièce de vie pour les enfants qui le souhaitent avec des modules de motricité et un petit toboggan. Un coin dinette est aussi proposé aux enfants. Cet espace de vie comprend également une salle de change, deux dortoirs et est attenant à la salle de découverte. Celle-ci est aménagée avec des tables et des chaises utilisées lors des activités en petit groupe, partagée avec l'espace « Igloo ». Elle est aussi utilisée pour les repas d'un groupe d'enfants Igloo et de l'espace Hacienda.

L'espace « cahute » accueille à l'étage les enfants entre 24 mois et 4 ans qui va pouvoir être pleinement exploité car les enfants marchent tous et peuvent ainsi utiliser, dans la journée, toutes les pièces à leur disposition comme : la salle sensorielle, la pataugeoire, la terrasse, mais aussi la pièce de vie et les deux dortoirs (qui sont utilisés en salle d'activité hors temps de sieste).

Ce plateau a été aménagé en fonction des besoins des enfants : ainsi on retrouve des coins imitations, dinette, garage afin que les enfants investissent les lieux lors des temps de jeu libre. Dans la salle on trouve également les tables et chaises utilisées pour les ateliers plus posés (puzzles, abaques, dessin) et pour les repas qui sont pris en deux services. Les dortoirs sont aménagés différemment selon les besoins des enfants et les activités proposées : atelier psychomoteur, danse, lecture ou jeux de construction par exemple.

La porte de la salle de change reste ouverte pour que les enfants puissent se rendre seuls aux toilettes. La terrasse directement accessible depuis l'espace de vie est investie également par les enfants dès que le temps s'y prête.

* - *

L'objectif de l'organisation à quatre espaces n'est pas de rendre les groupes indépendants les uns des autres mais de créer des sous-groupes au sein d'une grande structure afin d'assurer un accueil encore plus qualitatif.

3.2.3 Mutualisation des espaces et transversalité

L'orientation du projet est de favoriser des interactions entre enfants, parents et professionnels et d'ouvrir l'enfant au monde social, culturel et sensoriel. La mutualisation des espaces, du matériel et des professionnels est le fil rouge qui va guider notre accueil. Par exemple, les accueils du matin et les départs du soir sont mutualisés.

Mutualiser les espaces

Tout au long de l'année, les enfants peuvent partager des jeux ou des salles d'activités, dans une idée d'ouverture des espaces. La circulation est fluide d'un espace à l'autre, les groupes peuvent être amenés à se retrouver lors d'ateliers en commun.

C'est une étape d'exploration de nouveaux espaces que les enfants peuvent découvrir en toute sérénité, à leur rythme. Ils enrichissent ainsi leurs jeux par des rencontres avec d'autres adultes et par des propositions nouvelles. Les professionnelles accompagnent chaque enfant dans son désir d'autonomie, son envie de « faire seul » mais aussi l'accueillent dans ses « régressions ». Lorsqu'ils seront prêts, les plus jeunes vont investir la grande salle de jeux ou la cour, dans une dynamique d'éveil social, pouvant ainsi observer les plus grands, voire même partager leurs jeux. Côtoyer des plus petits leur apprend

à prendre soin de l'autre. Les plus jeunes profitent de la dynamique des grands, et ceux-ci retrouvent un espace enveloppant, avec des jouets qu'ils ont aimé plus petits.

Mutualiser les professionnels

Sur le CPE les professionnels sont susceptibles d'aller travailler sur un autre espace en fonction des besoins, sur des temps forts ou encore pour prendre le relais de leurs collègues le temps d'une réunion. Ainsi les professionnels ont une vision d'ensemble de ce qu'il se passe sur la structure, une connaissance des organisations et des enfants des autres espaces.

3.3 Les temps forts de l'accompagnement de l'enfant

3.3.1 L'accueil

Nous parlons d'accueil de l'enfant et de ses parents. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une rupture affective et sociale. Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre objectif est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant en facilitant la séparation.

Accueillir c'est organiser l'espace de façon à ce que chacun se sente « attendu », cela passe aussi bien par l'aménagement de l'espace (les jeux sont installés pour que les enfants trouvent des repères rapidement), que par l'attitude professionnelle.

Le professionnel doit être dans une posture d'accueil c'est-à-dire être disponible pour le parent et l'enfant, accueillant, dire bonjour à l'enfant en s'adressant à lui et en se mettant à sa hauteur, et dire bonjour à son parent. Inviter le parent à s'asseoir avec lui si le professionnel est au sol.

La familiarisation

La familiarisation est la période durant laquelle un enfant démarre son accueil en collectivité. Ce moment permet à l'enfant de faire connaissance avec son nouvel environnement et à l'équipe de découvrir l'enfant, ses habitudes, ses rythmes de vie, notées sur un recueil de données avec les informations données par la famille. Pour cela, il est important d'établir une relation de confiance entre enfant, parent et professionnels. La familiarisation est progressive et plus ou moins longue selon les observations faites par les professionnel-le-s. Au CPE il est établi que ce temps dure minimum 5 jours, en présence totale d'un parent (ou personne de confiance) sur une tranche horaire de 3 heures afin que l'enfant découvre ce nouveau lieu avec une personne repère.

Comme chaque enfant et chaque famille est unique, nous ne pouvons établir de planning fixe, nous nous adaptons à chaque situation. Lorsque tout le monde semble prêt pour que l'enfant soit confié aux professionnelles, nous proposons aux parents une séparation.

Les référents ont la fonction d'être rassurants auprès des parents concernant leurs inquiétudes, tout en s'appuyant sur le projet de la structure. Ils ont la

charge d'initier le parent à rester sur l'espace de vie avec son enfant durant ce temps de la familiarisation. Nous considérons que la familiarisation est terminée quand l'enfant est capable de vivre seul tous les temps forts de l'établissement.

Un petit livret de recueil d'information est envoyé aux parents en amont de la période de familiarisation. Il est consulté par la professionnelle qui accueillera l'enfant pour ses premiers jours. Cela permet aux professionnels de se détacher du support « recueil de données » afin de favoriser un échange qualitatif, libre et ainsi créer un climat de confiance avec la famille. L'accompagnement aura lieu avec 1 à 2 accueillants « référents » pour favoriser les repères et sécuriser l'enfant. Il est important que les parents transmettent à l'équipe les informations importantes comme les rituels et les habitudes de l'enfant afin de passer le relais dans de bonnes conditions.

Ce principe de référents est mis en place uniquement durant la période de familiarisation.

Avant l'arrivée de l'enfant dans la structure, son accueil est pensé et réfléchi. Les personnes dites « référentes » sont nommées afin d'être les interlocutrices privilégiées de la famille.

Un à deux référents sont nommés pour chaque enfant, ce système permet de mieux prendre le temps de connaître l'enfant et la famille à leur arrivée dans l'établissement. Cela permet une « stabilité » dans un univers où tout est nouveau. Les référents sont le repère de l'enfant dans la structure.

Si un tel système est mis en place lors de la période de familiarisation, il nous tient à cœur d'ouvrir la référence par la suite, dans un souci d'ouverture et de socialisation. S'il est important de ne pas multiplier les interlocuteurs à son arrivée, petit à petit l'enfant sera pris en charge dans un espace « encadré » par plusieurs professionnels, lui-même intégré au sein d'un collectif. Nous souhaitons par la suite permettre à l'enfant de s'ouvrir et de découvrir ceux qui l'entourent : les autres espaces, les autres enfants, les autres professionnels.

L'accueil du matin et retrouvailles du soir : les transmissions

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmissions. Par ces échanges quotidiens, les professionnels pourront observer, apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

L'accueil du matin a trois objectifs :

- Garantir une qualité d'accueil individualisé pour l'enfant et ses parents afin que chacun puisse commencer sa journée dans de bonnes conditions.
- Permettre à l'équipe de disposer des informations nécessaires à l'accueil de l'enfant et au bon déroulement de la journée.
- Accompagner la séparation parent/enfant pour garantir la sécurité affective de l'enfant en favorisant la transition entre le milieu familial et la crèche.

Les échanges du matin et du soir avec la famille (appelés transmissions) ont une place prépondérante au sein de notre établissement, ils sont indispensables à un accueil de qualité.

A la Bastide, l'accueil du matin et les transmissions du soir se déroulent sur

les espaces de vie des enfants sauf avant 8h30 et après 18h00, moment où les enfants sont regroupés (sur les espaces paillotte et hacienda).

L'accueil est le premier contact du matin entre l'enfant, sa famille et la référente. Il est déterminant pour la suite de la journée. Il installe une relation de confiance qui précède toute relation avec l'enfant. Il permet d'établir et de construire un lien sécurisant entre l'enfant et le professionnel. Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir le parent. Ces transmissions permettent aux professionnels de savoir ce qu'a vécu l'enfant la veille et le matin. Ces informations nous permettent de mieux prendre en compte l'enfant dans sa globalité et son individualité et d'adapter notre prise en charge au quotidien.

Lors des transmissions du soir, l'équipe raconte aux parents le déroulement de la journée de son enfant : activités, sommeil, ses émotions (joie et peine) et toutes sortes d'anecdotes. Pour le parent ces échanges lui permettent de s'imaginer la journée de son enfant. Ce temps d'échange permet de donner du sens et faire du lien entre ce que vit l'enfant à la crèche et la maison.

A l'accueil du matin et aux retrouvailles du soir, les professionnelles sont souvent amenées à rester avec le groupe d'enfants au sol, à un jeu sur table ou autre. Le parent ne doit pas hésiter à aller jusqu'à la professionnelle pour les transmissions.

3.3.2 Le temps du repas

Nous avons la chance d'avoir une cuisinière sur site qui collabore avec la puéricultrice pour avoir un « œil avisé » sur l'équilibre alimentaire des enfants en fonction de chaque tranche d'âge.

La quantité et la qualité des repas des enfants de 0 à 3 ans sont fixés par le PNNS (Programme National de Nutrition Santé). Il est important de connaître les habitudes alimentaires de la maison ainsi que les allergies éventuelles. A la crèche, le « fait maison » a une place de choix, dans le menu hebdomadaire ainsi que la cuisine des légumes et des fruits de saison. Ponctuellement la cuisine du monde s'invite aussi à notre table pour ouvrir aussi leurs papilles à la nouveauté.

L'horaire du début du repas s'adapte au groupe d'enfants et à leurs besoins. Ainsi le repas débute : à 11 heures dans l'espace paillotte (selon le rythme de l'enfant), à 11h10 11h 40 dans l'espace igloo en deux services et en deux services pour l'espace des hacienda et cahute à 11h30 et 12h00.

Avant chaque repas, le lavage des mains est ritualisé. L'adulte accompagne et valorise les enfants qui, au fur et à mesure du temps, affinent la gestuelle avec l'évolution de la motricité. C'est un moment où la disponibilité de l'adulte est importante afin de répondre aux sollicitations des enfants. Par sa posture contenant et une écoute bienveillante, l'adulte génère ainsi une ambiance sereine pour débiter le repas. Le menu est présenté à tous. L'enfant pourra faire le lien avec le contenu de son assiette et la présentation de l'adulte.

Dans l'espace paillotte, chaque nouvelle introduction d'une famille d'aliments est laissée à l'initiative des parents. L'alimentation lactée a une grande place. La prise du biberon se fait dans les bras de l'adulte. Chaque parent amène le lait qu'il souhaite (maternisé ou en boîte).

Progressivement l'alimentation solide prendra une plus grande place. L'enfant sera installé dans un transat ou dans les bras. La verbalisation de l'arrivée de la cuillère est importante pour mieux appréhender « ce nouvel objet ». Avant

12 mois les spécialistes parlent de l'âge d'or de l'alimentation. L'enfant découvre avec plaisir n'importe quel aliment à partir du moment où il se familiarise avec la cuillère. L'affinement de ses compétences psychomotrices lui permettra de manger de manière autonome tout d'abord avec les mains puis avec la cuillère, installé dans une chaise-tablette adaptée à l'âge de l'enfant.

Dans l'espace igloo, l'aménagement de l'espace repas prend en compte l'âge de chacun, ainsi les plus jeunes mangent sur une petite chaise plus contenante et plus haute pour être au même niveau que les autres.

Le nombre d'enfants par table varie suivant l'âge de chacun pour que l'adulte puisse être plus aidant pour les plus jeunes. Comme pour les plus grands un apprentissage autour de la découverte des goûts s'inscrit dans notre quotidien. L'utilisation de la main dans les assiettes est nécessaire pour eux. Ils testent ainsi la température des aliments, la texture. La cuillère leur est proposée sur le plateau repas comme pour les plus grands pour déjà se familiariser à son utilisation.

Dans les 2 espaces des grands (hacienda et cahute), les repas débutent à partir de 11h20. Les enfants arrivent dans la salle de repas en petits groupes accompagnés d'un adulte. Chacun a un plateau avec une entrée un plat et un dessert. L'enfant a la possibilité de commencer son repas par l'aliment qu'il souhaite et le libre choix aussi de ne pas manger. L'eau est servie au début du repas et elle est proposée à volonté avec un morceau de pain.

Ce projet permet aux enfants d'être servis tous en même temps et de ne pas attendre que les autres enfants aient terminé leur plat pour passer au dessert.

La notion de plaisir est indispensable pour nous. Par la verbalisation, l'adulte encourage la découverte des aliments. L'implication des sens dans la construction du goût est essentielle pour un apprentissage ludique du plaisir de goûter les saveurs sucrées, salées, amères, acides. La vue et l'odorat sont mobilisés. L'aliment suscite la curiosité par sa forme, sa couleur, sa taille, sa présentation.... Ensuite arrive le toucher. La texture de l'aliment peut être lisse, onctueuse, fibreuse, croquante. Chacun a pu aussi faire un jour l'expérience sonore de certains aliments. C'est le bruit de l'eau pétillante, le croustillant des pops corn etc... En utilisant les cinq sens, l'adulte apprend à l'enfant à regarder, toucher sentir et enfin goûter. Faire ressentir aux enfants pour lui donner l'envie de manger sans avoir de crainte.

Les enfants mangent à leur rythme et ne sont jamais forcés. C'est un moment de convivialité et de partage pendant lequel on peut parler de ce que l'on a fait ensemble durant la matinée.

A la fin du repas, nous contribuons au développement de l'autonomie de l'enfant en lui proposant d'enlever lui-même son bavoir (s'il y arrive). Un gant lui est proposé pour qu'il se nettoie le visage et les mains. L'enfant met le gant et le bavoir dans le bac de linge sale s'il peut le faire seul.

L'équipe a une véritable volonté de faire de l'alimentation un support de médiation éducative ponctuellement lors de nos ateliers de découvertes (atelier du goût, atelier partagé pâtisserie avec les familles etc...) mais aussi autour de jeux pédagogiques comme le loto des odeurs, des lotos de reconnaissance autour des fruits et légumes, la manipulation de puzzle en bois montrant divers aliments en relief.

3.3.3 Le temps de sieste

Le sommeil est primordial dans le développement cognitif et moteur du jeune enfant. C'est pendant ses phases de sommeil qu'il va intégrer ses nouveaux apprentissages. Il faut donc être attentif à satisfaire les besoins en sommeil, à repérer les signes de fatigue, les moments clés pour ne pas passer le moment opportun pour l'endormissement de l'enfant.

En pratique à la Bastide, le temps de sieste dépend de l'âge de l'enfant et de ses besoins. Il reste un besoin essentiel pour l'enfant. L'équipe veille à respecter le rythme de chacun.

Pour les bébés et les petits, les siestes sont à la demande dès que des signes de fatigue sont repérés. Ils sont alors accompagnés dans le dortoir par l'adulte en respectant les habitudes de l'enfant. L'adulte propose doudou et tétine (s'il y a) et reste avec l'enfant si nécessaire (et si possible). Chaque enfant possède son lit attitré en début d'année et sa turbulette. Au cours de l'année, les équipes s'adaptent au changement de rythme de chacun. Les professionnels ne peuvent rester sur la durée de la sieste dans le dortoir ainsi nous utilisons des babyphone afin d'écouter ce qu'il se passe dans le dortoir d'entendre l'enfant dès qu'il se réveille. De nombreux passages sont effectués dans les dortoirs (notamment chez les bébés où les siestes sont échelonnées en fonction des besoins).

Pour les grands, la sieste est proposée après le repas. Les enfants se déshabillent seul (en fonction de leur capacité), un change est réalisé ou un passage aux toilettes est proposé. L'adulte propose un temps calme (histoires ou chansons) puis accompagne les enfants jusqu'au dortoir. Chaque enfant possède son propre lit et sa couverture personnelle. Les professionnelles restent de l'endormissement jusqu'au réveil des enfants. L'adulte sort du dortoir lorsque la majorité des enfants sont réveillés et reste près de la porte à hauteur de hublot. Les enfants restants sortent d'eux-mêmes au fur et à mesure des réveils. Les réveils se font de façon échelonnée afin de respecter le rythme de chacun. Les professionnels ne réveillent pas les enfants.

Tous les dortoirs de la crèche sont toujours illuminés (petite guirlande de lumière) afin de pouvoir surveiller les enfants à distance (par les hublots disponibles sur chaque porte de dortoir). Cela permet aussi aux professionnels de se déplacer aisément et à l'enfant de ne pas être perdu dans une pièce trop sombre.

3.3.4 Les temps de jeu

Le jeu est une « activité physique ou mentale dont le but essentiel est le plaisir qu'elle procure. » (Dictionnaire Le Robert).

Au sein de notre établissement, il nous semble important d'aller dans le sens de cette définition du jeu, et donc notre objectif principal est que l'enfant puisse ressentir du plaisir à jouer.

Evidemment, d'autres objectifs sont également à prendre en compte lorsque, comme c'est notre cas, nous accueillons des enfants aussi régulièrement. Nous devons en effet penser au développement psychomoteur des enfants, à leur développement intellectuel (le langage notamment), ainsi qu'à cultiver leurs aptitudes sociales et leur autonomie.

Nous avons réfléchi afin de cibler les différents moyens qui permettent d'atteindre ces différents objectifs :

D'abord, nous devons toujours faire en sorte que l'enfant ait le choix, qu'il puisse librement décider de ce dont il a envie : l'enfant crée son identité grâce au libre-choix. Nous sommes également convaincus que les temps de jeu seront d'une plus grande qualité s'ils sont effectués en petits groupes. Pour cela, il existe 2 méthodes au sein de notre établissement ;

- soit les professionnelles proposent différentes activités, et les enfants vont y participer s'ils le souhaitent. Le nombre d'enfant est régulé dans chaque activité formant ainsi les petits groupes souhaités ;

- soit les enfants ne sont pas « séparés », mais ont accès comme ils le souhaitent à plusieurs propositions simultanément. Les adultes se positionnent chacun dans un espace différent avec une proposition d'atelier ou d'activité, et les portes restent ouvertes permettant aux enfants d'aller et venir à chacun de ces ateliers comme ils le veulent. Ils peuvent y rester pendant toute la durée de la proposition, ou changer puis revenir autant de fois qu'ils le souhaitent. Notre observation nous montre qu'avec cette méthode, les enfants répondent à la fois à leurs envies propres de jeu, et le nombre d'enfants par groupe se régule naturellement, formant les petits groupes nécessaires à certaines activités.

Ainsi, nous respectons toujours le fait qu'un enfant ne veuille pas jouer à tel jeu, faire telle activité, et pouvoir lui proposer quelque chose de différent : que l'enfant soit acteur de son quotidien.

Le respect de la motricité libre c'est aussi laisser l'enfant acteur de son développement. Elle consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, par notre accompagnement, et en aménageant son environnement. Dès son arrivée à la crèche, l'enfant ne sera pas mis dans une position qu'il ne maîtrise pas et dans laquelle il ne peut se mettre seul. De plus, l'aménagement de l'espace est pensé pour que l'enfant ne soit pas gêné, mais plutôt stimulé dans ses acquisitions. Nous sommes également vigilants à notre manière d'accompagner les enfants sur le plan moteur, en favorisant des mouvements physiologiques (pour retourner un bébé du ventre sur le dos par exemple).

Même si nous sommes en collectivité, l'enfant a besoin d'individualité. Il doit être considéré comme un être à part entière, avec tout ce que cela comporte, notamment pour grandir et se construire. C'est pourquoi, il est important de favoriser au maximum les groupes d'enfants peu nombreux afin que chacun puisse plus facilement s'exprimer ou faire librement, et sans interférence avec les autres enfants.

Il faut assurer la sécurité physique avec des jeux adaptés et un aménagement de l'espace adapté et sans danger. Il est important d'installer jeux et mobiliers de manière à ce que l'espace soit visuellement attractif (assiette et aliments disposés dans la dinette, quelques constructions ou mise en scène avec les legos...), afin qu'ils donnent envie à l'enfant de jouer, et stimuler son imagination. Aménager l'espace, c'est aussi essayer de répondre au maximum aux envies des enfants, l'idée est de créer des « petits coins » bien identifiés ou l'enfant sait qu'il peut retrouver tel ou tel type de jeu (coin symbolique, construction, moteur, ...) afin qu'il ait toujours plusieurs possibilités à disposition pour y trouver satisfaction.

Enfin, le comportement et le positionnement de l'adulte dans le quotidien de l'enfant sont évidemment extrêmement importants. L'adulte doit en effet être disponible psychiquement pour accueillir l'enfant et tout ce qu'il exprime, ses mots, ses émotions, ... et toujours trouver le bon dosage dans ses interventions auprès de l'enfant. Nous devons avoir confiance dans les capacités de l'enfant, et le lui montrer, être bienveillants (respecter l'enfant, ne pas le juger) afin qu'il puisse développer sa personnalité, sa curiosité (puisque grandir passe par faire ses propres expériences) sans se sentir bloqué ou freiné par les peurs des adultes. Cela passe notamment par une attention aux mots employés auprès de l'enfant lorsque nous intervenons (éviter les « tu vas tomber », « tu n'es pas capable » ...) et dans les actes, laisser dès que possible l'enfant faire seul en le soutenant par les mots ou par le regard si besoin, en l'encourageant.

Notre lien d'attachement est également à considérer. En effet, il est important pour l'enfant d'avoir des adultes en qui il a confiance pour pouvoir s'appuyer sur eux, se rassurer lorsqu'il en a besoin. L'adulte doit veiller à ce que l'enfant agisse dans son propre intérêt et non pour obtenir l'approbation du professionnel.

Le positionnement de l'adulte, doit également être pensé en termes de positionnement physique dans l'espace, on parle ici de « notion de phare ». L'idée est que pour jouer librement, un enfant doit se sentir soutenu et sécurisé par le regard bienveillant de l'adulte. Les adultes doivent donc se positionner de façon à « éclairer » par le regard, chaque zone de l'espace qu'ils ont en charge. Cela a d'ailleurs souvent pour effet, une meilleure occupation de l'espace par les enfants et donc la création naturelle de groupes plus petits et la diminution des tensions.

3.3.5 Les soins

Ce que nous appelons « les soins » regroupent l'hygiène et la santé de l'enfant. Les soins les plus courants sont les changes et le lavage des mains mais il peut également s'agir de soigner les petits bobos ou d'administrer un médicament (sur présentation de l'original de l'ordonnance du médecin).

Dans une structure d'accueil collective, le moment des soins est un moment privilégié car l'adulte est en relation individuelle avec l'enfant. Au-delà de l'aspect technique, l'aspect relationnel est fondamental. Il a été démontré, notamment par Spitz, qu'un enfant qui ne serait « que » soigné, à qui on ne parlerait pas, qu'on ne câlinerait pas, avec qui on ne jouerait pas, serait en carence affective et que cela pourrait entraîner des retards de développement.

Nous voyons à quel point un jeune enfant a, certes, besoin d'être dans de bonnes conditions de propreté, d'hygiène et de santé mais qu'il a tout autant besoin d'attention et de reconnaissance. En pratique à la Bastide, les soins quotidiens se font avec le sérum physiologique pour les yeux et le nez. Le change des enfants se fait avec un savon neutre végétal. Le professionnel observe l'état cutané de l'enfant à ce moment-là (crème de change si besoin). Le change peut se faire sur un plan de change ou debout, selon le stade de développement de l'enfant et ses besoins.

Le bébé est totalement dépendant de son environnement. La qualité des soins est essentielle pour qu'il développe sa « confiance en soi ». Les soins sont un temps d'échange intime entre l'adulte et l'enfant. Les professionnelles sollicitent sa participation, attendent une réponse par un regard, une vocalise,

un sourire. Le professionnel est attentif à ce qu'il manifeste, mais aussi à respecter **sa pudeur, son intimité**. Ce temps doit être agréable afin que ces moments restent **privilegiés, intimes** entre l'enfant et la professionnelle.

L'accompagnement à la propreté se fait au rythme de l'enfant et selon son stade de développement. Si l'enfant demande à aller sur le pot ou sur les toilettes, il faut accompagner sa demande. Il n'y a pas d'âge pour débiter la propreté, ni de règles, ni de protocole, chaque enfant est différent et avance à son rythme. Nous insistons sur l'importance de verbaliser les gestes effectués sur les enfants.

S'il s'agit de soigner un « bobo », de nettoyer un nez ou d'administrer un médicament, l'enfant est peut-être perturbé par une chute, par de la fièvre, par la maladie ... Les émotions qu'il ressent sont vives et l'adulte est là pour poser des mots sur ce que l'enfant ressent, pour lui expliquer ce qu'il va faire.

Un enfant à qui l'on explique le déroulement d'un soin est plus confiant et moins stressé. Le soin devient moins perturbant pour l'enfant.

S'il s'agit d'un change, il est important de respecter l'intimité du jeune enfant. Là encore, nous verbalisons les gestes que nous effectuons. Nous essayons, dans la mesure du possible, de laisser l'enfant libre de ses mouvements et de nous adapter pour effectuer le change. Nous invitons l'enfant à participer pour se déshabiller, pour enfiler ses vêtements, ses chaussons ...

3.3.6 Projets spécifiques et journées à thèmes

Journée sans jouet (Tous les espaces)

Depuis plusieurs années, 1 à 2 fois par an, le CPE organise des journées sans jouet. Pour ce jour, nous nous passons donc de tout objet ayant pour but premier d'être un jouet pour enfant. Notre objectif pour ces journées est de pouvoir observer le comportement des enfants face à d'autres objets, plus ou moins connus. Car si jouer est évidemment un besoin essentiel des enfants, il nous semble qu'ils peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin pour découvrir, explorer, manipuler... dans beaucoup d'objets du quotidien et/ou de récupération. Ces journées permettent aux enfants de faire travailler leur imagination et aux professionnels d'avoir un regard différent sur les jeux des enfants.

Le livre de la semaine (Espaces Igloo, Hacienda et Cahute)

Nous avons remarqué que, régulièrement, les enfants aiment ramener de chez eux différents objets (jouets, livres, peluches, accessoires, ...). Ils sont bien souvent très fiers de pouvoir nous montrer ces objets, une manière aussi pour eux de faire le lien entre ce qu'ils vivent à la crèche et ce qu'ils font à la maison. Le projet du « Livre de la semaine », a pour but de donner une place à cette envie. En effet, les familles s'inscrivent à l'avance pour que chaque semaine, un enfant ramène un livre de chez lui pour nous le faire découvrir. Ce livre est alors lu pendant nos séances de lecture quotidiennes. De plus, l'enfant est mis à l'honneur à l'entrée de l'espace avec une affiche, et il est rappelé aux enfants, à chaque lecture, quel enfant a amené le livre : une belle occasion de marquer la place individuelle d'un enfant dans le collectif de la crèche.

Projet bibliothèque (Espace Cahute)

Le livre a une grande place dans notre quotidien auprès des enfants, il permet de développer l'imaginaire, de soutenir l'acquisition du langage, ou encore de mettre des mots sur des situations vécues par l'enfant. Pour ce projet, un stock de livre a été acheté et est dédié à ce projet bibliothèque, afin que les enfants puissent tous emprunter un livre chaque semaine. Le vendredi matin, l'enfant choisit lui-même ou avec son parent un livre, qu'il met dans son sac dédié à cela, et le ramène chez lui le soir. Le vendredi suivant, l'enfant rapporte son sac avec son livre à la crèche, avant d'en choisir un nouveau. Ce projet a plusieurs objectifs, renforcer le lien crèche/maison, donner l'occasion pour des instants de partage avec la famille autour du livre, et amener le livre dans certaines familles où l'accès y est moins facile ou permettre l'accès à certains livres plus originaux (livres pop-up, livres à odeurs, ...).

Communication gestuelle associée à la parole (Espace paillote et igloo)

L'apprentissage de l'utilisation du corps par les enfants se fait rapidement, et notamment par l'imitation des adultes au quotidien. Ils sont par exemple très vite capables de faire la différence entre deux expressions de visage et y répondre par un sourire lorsque c'est adapté, et un peu plus tard, des signes quotidiens (bravo, au revoir...) sont également vite assimilés. Au contraire, l'apprentissage du langage est plus long, et il demande beaucoup de coordination (souffle, langue, bouche, ...) pour obtenir le son voulu. C'est pourquoi il nous a semblé important de mettre en place ce que nous appelons « la communication gestuelle associée à la parole », bien différente de la langue des signes. Il ne s'agit pas de signer toute une phrase, mais plutôt de signer le mot important de la phrase (qui est souvent simplifié par rapport à la LSF), et surtout, les signes ne remplacent pas la parole, les deux doivent être associés afin que l'enfant puisse comprendre et éventuellement assimiler plus facilement les signes et les mots.

Ce projet a 2 objectifs, étayer la construction du langage chez l'enfant en mettant en relief le mot le plus important de la phrase que l'on prononce, celui qui lui permettrait de se faire comprendre ; et permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins, lui éviter des frustrations, avant l'apparition du langage. Les signes ont été choisis en nombre limité (pour une plus facile assimilation de ceux-ci par les enfants), et pour permettre à l'enfant d'exprimer un besoin ou un ressenti.

3.4 La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement

Pour qu'un enfant se sente bien dans un lieu d'accueil, il faut qu'une relation de confiance puisse s'établir entre les professionnels et les parents. Ainsi l'enfant pourra s'investir pleinement au sein de la collectivité.

La place des parents dans l'établissement est primordiale dès la familiarisation. Elle est axée sur de nombreux temps de présence, au cours desquels ils accompagnent leur enfant dans ses premières expériences de jeu, de repas, d'échanges... dans ce nouveau lieu de vie. Par la suite chaque parent bénéficie d'un accueil individualisé le matin et le soir.

Pour faciliter l'implication des parents dans la vie de l'établissement nous proposons de les faire participer aux différentes sorties, ateliers partagés et moments festifs.

3.4.1 Les réunions avec les familles

Une réunion est proposée par espace chaque année fin juin ou début juillet pour permettre aux nouvelles familles de découvrir le futur lieu de vie (visite de la structure), mais également de rencontrer l'équipe qui accueillera leur enfant. Ce temps de réunion permet de discuter du déroulement de la familiarisation et de la journée type du CPE ainsi que de recueillir les questions des familles.

Ces réunions permettent aux parents de connaître les lieux et les personnes et donc de ne pas se sentir « perdus » lors de la familiarisation. Lorsque les familles reviennent en août ou septembre il sont déjà connus des professionnels et cela simplifie la relation.

Ce temps est également proposé aux « anciennes familles » pour découvrir le nouvel espace où sera accueilli leur enfant à la rentrée suivante et faire connaissance avec les membres de la nouvelle équipe. D'une année sur l'autre une partie de l'équipe suit les enfants afin d'assurer une continuité du « lien » enfant / parent / professionnel, cependant des nouveaux professionnels viennent se greffer à l'équipe.

Nous proposons également aux parents lors de cette réunion de faire connaissance et de poser les questions qu'ils souhaitent au sujet du quotidien de leur enfant. Nous utilisons un support vidéo ou un diaporama pour illustrer et expliquer aux parents l'organisation de la journée de leur enfant. Cette rencontre nous permet aussi de parler du projet pédagogique de l'établissement. Nous convions les parents à partager un moment plus festif autour d'un « pot » permettant aux familles de se rencontrer après la rentrée de septembre .

3.4.2 La coéducation parents-professionnels

En tant que crèche associative, une des valeurs essentielles est le partenariat entre les parents et les professionnels. C'est ce que nous appelons la coéducation. Nous travaillons tous ensemble avec une préoccupation commune : le bien-être, le développement et la sécurité des enfants.

Il est important de préciser que les parents restent à tout moment les premiers éducateurs de leur enfant. Les professionnels n'ont pas pour mission d'éduquer les enfants à la place des parents. Le terme de coéducation signifie que nous œuvrons communément pour assurer un accueil et un accompagnement de qualité pour chaque enfant et pour chaque famille.

Les professionnels ont un rôle de soutien à la parentalité.

Nous n'apportons pas de réponses toutes faites, nous amenons les parents à trouver l'attitude éducative qui leur correspond et qu'ils jugent la meilleure pour leur enfant.

Les professionnels proposent une ligne directrice. Ce sont des personnes formées et qualifiées pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants. Cependant, nous sommes vigilants à toujours rester à l'écoute du vécu des parents, de leurs remarques, de leurs doutes, de leurs satisfactions ... afin de questionner continuellement nos pratiques professionnelles et les faire évoluer.

Selon la situation, la directrice, la puéricultrice, la psychologue, l'éducatrice de jeunes enfants ou le médecin peuvent rencontrer les parents, soit à leur demande, soit à celle de l'équipe, pour des questions ayant trait à la santé, au développement de leur enfant, au passage à l'école, ou pour les aider à

dépasser un moment difficile dans l'accueil de leur enfant ou à comprendre certains de ses comportements.

3.4.3 Le café des parents

Le CPE a pour mission essentielle d'accueillir l'enfant et sa famille, il doit être attentif à leur bien-être, en leur offrant la possibilité d'être accompagnés, de se rencontrer et de s'enrichir mutuellement dans un climat où le lien social a tout son sens. Ce lien social fort, soutient l'équilibre psychique.

Au-delà de partager avec les parents nos connaissances sur l'enfant en matière d'alimentation, de sommeil, de comportement, à travers des thèmes à aborder, ce « café des parents » est celui de la rencontre avec l'autre pour échanger des informations, déposer une parole ou écouter/entendre une autre. C'est le temps du lien social, de la convivialité et du partage

3.4.4 Les atelier enfants-parents

Des ateliers parents enfants sont organisés en fonction des actualités et des périodes de l'année : ateliers de Noël, chandeleur, etc...

Ces ateliers permettent aux parents de découvrir leur enfant dans sa relation avec les autres, de partager un temps de convivialité avec le groupe d'enfants, de mieux appréhender le travail des professionnel-le-s au quotidien. Ils sont également une manière de valoriser les activités faites par les enfants.

Nous sollicitons aussi les parents qui pourraient proposer un atelier avec les enfants autour de la lecture, de la musique, du chant, de la danse ou de tout autre « talent » permettant de faire découvrir aux enfants de nouvelles choses.

Ce projet permet une réelle implication des parents (prêts de documents ou objets), des professionnel-le-s et des enfants (ateliers pâtisserie, dessins, musique...).

3.4.5 Les parents bricoleurs

Nous avons régulièrement besoin de parents pour réaliser des petits travaux au sein de l'établissement. Les parents sont sollicités s'ils ont des compétences en bricolage.

3.4.6 Le Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement est une instance permettant des temps d'échange entre parents, professionnels de la structure et direction de l'association, au moins une fois par an.

L'objectif est de créer un temps où chacun puisse s'exprimer sur ses attentes, poser des questions mais aussi d'impliquer les parents dans la dimension collective de l'accueil et la vie quotidienne des enfants.

3.4.7 Les sorties

Il nous semble important de proposer aux parents qui le souhaitent d'accompagner leur enfant lors des sorties que nous réalisons au cours de l'année. Ces sorties sont organisées à l'avance car elles demandent une grande logistique. Nous proposons des sorties, entre-autres, au jardin botanique, à la ludothèque, au marché le jeudi matin mais aussi dans les écoles du quartier (lors des passerelles).

3.4.8 Les fêtes

Tout au long de l'année, d'autres occasions sont créées pour favoriser des rencontres entre parents et professionnels : lors de la fête de fin d'année, les parents viennent avec leur enfant pour partager un moment festif avec l'équipe et les autres parents avec qui ils font un peu plus connaissance. Nous décorons la crèche pour Noël avec une groupe de parents en soirée avec des professionnels de chaque équipe ce qui crée un moment de partage différent sans la présence des enfants. Pour chaque événement ,nous créons une fresque avec des photos du quotidien des enfants .

De la même manière, une « fête de fin d'année » (en juin-juillet), est l'occasion de clore ensemble l'année. C'est un rituel permettant de se séparer agréablement de façon temporaire ou définitive.

3.4.9 Le site « www.pitchoun.org »

Les parents ont accès, en consultant le site www.pitchoun.org, aux informations sur l'association et la vie de la crèche (sorties, comptes rendus de réunion, animations, forum...).

3.5 Modalités de relation avec les organismes extérieurs

3.5.1 Le service de protection maternelle et infantile (PMI)

L'établissement est contrôlé par le Conseil Départemental de la Gironde (service de PMI) qui délivre l'autorisation d'ouverture au regard du respect des conditions d'hygiène, de sécurité, des effectifs et de la qualification du personnel et après validation d'un projet social et éducatif.

Nous avons signé un partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile, qui réserve sur l'établissement deux places équivalent temps plein pour des familles isolées, en difficultés d'insertion sociale ou éducative... Les différentes problématiques de ces familles font appel à une expertise en matière de développement du petit enfant. Les ressources apportées par les différents professionnels de la structure permettent de favoriser un accompagnement adapté et soutenant, répondant au plus près aux besoins spécifiques de ces familles.

Dans ce cadre, nous rencontrons régulièrement l'équipe de la PMI de secteur (médecin, puéricultrice, assistante sociale...), afin d'échanger nos observations respectives à propos des enfants confiés.

Ce travail de partenariat est très enrichissant pour les équipes. Elles apprécient beaucoup cette collaboration et cette nécessité de se remettre en question dans leurs pratiques professionnelles

La PMI peut aussi s'associer à notre travail de réflexion autour du réaménagement des espaces, de l'accompagnement des familles, des questions autour de l'alimentation, l'allaitement, ...

3.5.2 La Ville de Bordeaux

Cet établissement est inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). A ce titre, il

bénéficie d'une subvention de fonctionnement versée par la Mairie de Bordeaux

Nous travaillons avec le service petite enfance de la mairie de Bordeaux. Ce service a mis en place le guichet unique pour lequel les directrices se relayent pour animer des permanences.

Les critères d'attribution de la mairie de Bordeaux ont été modifiés en 2021 et correspondent d'autant plus au projet que nous portons sur la Bastide.

3.5.3 La CAF de la Gironde

En sus du versement de la prestation de service unique (PSU), l'établissement bénéficie de fonds spécifiques (Fonds Publics et Territoires) alloués dans le cadre des « places ressources ».

3.5.4 Les partenaires culturels

Les éducateurs de jeunes enfants entretiennent des partenariats réguliers avec des partenaires pédagogiques et ludiques tel que : la ludothèque, la bibliothèque municipale de la Bastide, le Jardin Botanique.

D'autres partenariats ponctuels existent avec des intervenants extérieurs comme des musiciens, une association de conteurs...

CONCLUSION

Depuis 2020 et le fonctionnement à quatre espaces, nous constatons une meilleure proximité de la relation, de la connaissance des familles et des besoins de leur enfant. Ce travail de proximité que réalise l'EJE permet un accompagnement des pratiques professionnelles et le respect de la mise en place du projet au quotidien.

Le travail d'écriture de ce projet a été l'occasion d'une réelle collaboration de l'équipe qui lui a permis d'harmoniser ses savoirs faire et de faire évoluer ses pratiques. Au CPE, le projet est pensé et réfléchi pour accueillir « toutes les familles » quelque soient leurs origines, leurs cultures et leurs modes de vie.

La spécificité des « places ressources » nécessite une remise en question permanente de nos pratiques professionnelles et de notre prise en charge quotidienne des enfants. La volonté du CPE est de prendre en compte les besoins de chaque enfant de manière individualisée, de leur favoriser une construction identitaire tout en leur offrant la socialisation. Nous travaillons quotidiennement pour maintenir cette qualité d'accueil dans un lieu agréable, pensé et adapté à chacun.

Notre statut associatif guide également la place que nous souhaitons laisser aux familles, une présence forte et un soutien important dans nos différentes actions du quotidien. Notre projet se veut fort et clair dans l'intérêt des enfants que nous confient les familles. En effet, il est important qu'elles puissent se rendre compte tout ce que demande un accueil de qualité pour de si jeunes enfants, avec des familles aux besoins si variés. Ainsi, elles seront des alliées, non seulement dans le quotidien de leur enfant, mais aussi pour tous les enjeux à venir dans le milieu de la petite enfance.